

Paris, le 18 août 2009

**Évolution de la délinquance à Paris
et de l'activité des services de la Préfecture de Police
d'août 2008 à juillet 2009**

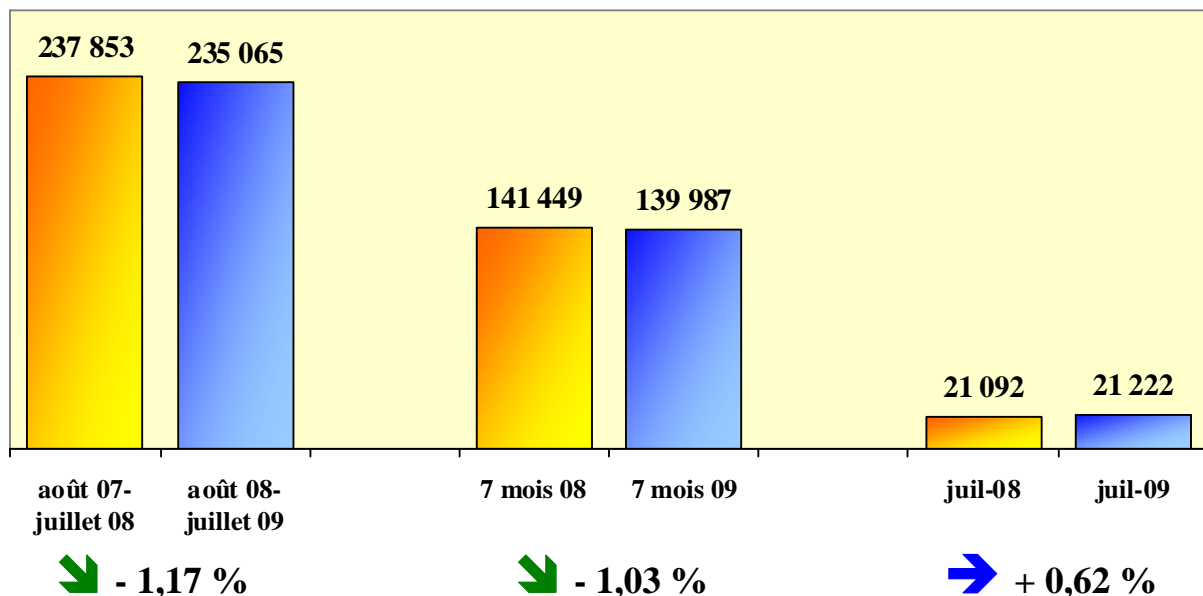
⇒ L'ensemble des crimes et délits relevés à Paris au cours des **12 derniers mois** est en **diminution de - 1,17 %** (235.065 faits d'août 2008 à juillet 2009 contre 237.853 faits d'août 2007 à juillet 2008).

⇒ Cette **tendance à la baisse** est également observée sur le **cumul des 7 premiers mois**, tant en matière de **délinquance générale** que de **délinquance de proximité (-2.60%)**.

On remarque que l'effet dissuasif des différents dispositifs de lutte contre les vols à main armée (VMA) mis en place dans la capitale se maintient avec un recul de **- 7,05 % de VMA** pour les 7 premiers mois 2009.

⇒ Il est à noter que **deux des trois agrégats de l'observatoire national de la délinquance** enregistrent **une baisse** pour les **7 premiers mois 2009**.

ÉVOLUTION DE LA DÉLINQUANCE



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

PREFECTURE DE POLICE
9, Boulevard du Palais - 75195 PARIS RP - Tél. : 01 53 71 53 71 / 01 53 73 53 73
Serveur vocal : 08 36 67 22 22 (0,225 €/minute)

3611 PREFECTURE DE POLICE (gratuit les trois premières minutes puis 0,112 €/minute)

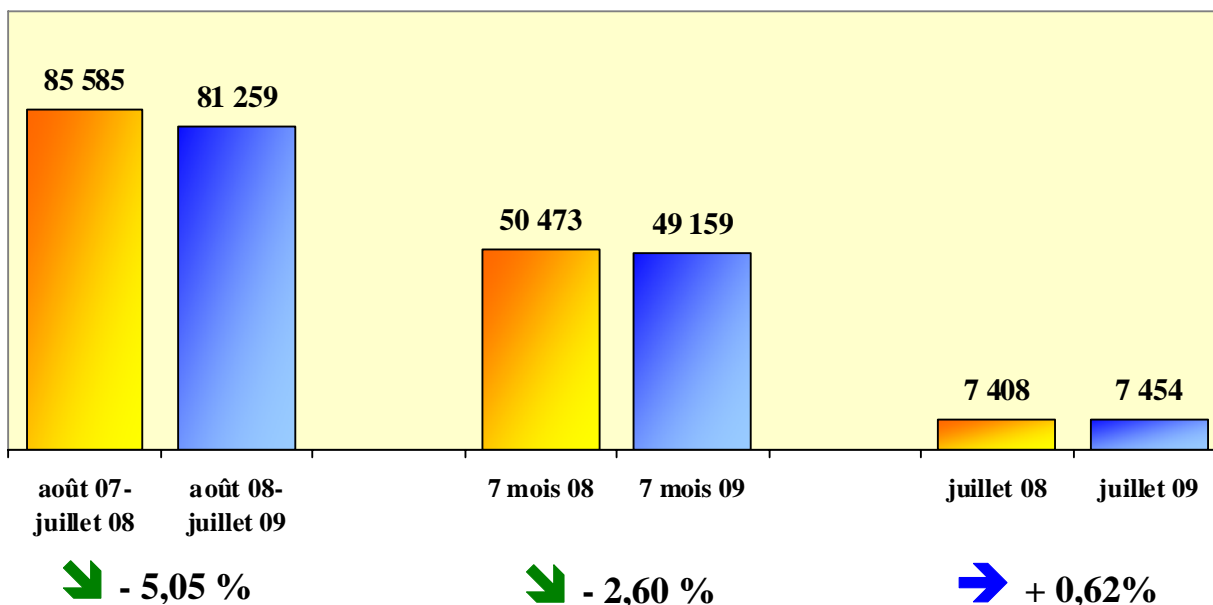
<http://www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr> - E-mail : courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr

Pour les **7 premiers mois de l'année 2009** comparés à ceux de 2008:

- Le recul de la délinquance générale est de **- 1,03 %** ;
 - Deux des trois indicateurs de l'Observatoire National de la Délinquance enregistrent une **baisse favorable** : **- 9,28 % pour les escroqueries et infractions économiques et financières (E.I.E.F.)** et **- 1,81 % pour les atteintes aux biens**.
 - **Diminution de - 7,05 % des vols à main armée avec arme à feu** (-56,65% par rapport aux 7 premiers mois 2001).
- Pour le mois de **juillet 2009** comparé à celui de 2008:
 - Stabilité relative de la délinquance générale avec **+ 0,62 % de faits constatés** ;
 - **Recul des E.I.E.F. (- 13,95 %)**, qui confirme l'inversion de la tendance depuis le début de l'année pour cet indicateur.
 - Le nombre de **vols à la tire** enregistre une **baisse de -10,82%** alors que la saison touristique bat son plein.

⇒ Avec 81.259 faits constatés, les **délits de proximité diminuent de - 5,05 %** par rapport à la période d'août 2007 à juillet 2008 (85.585 faits).

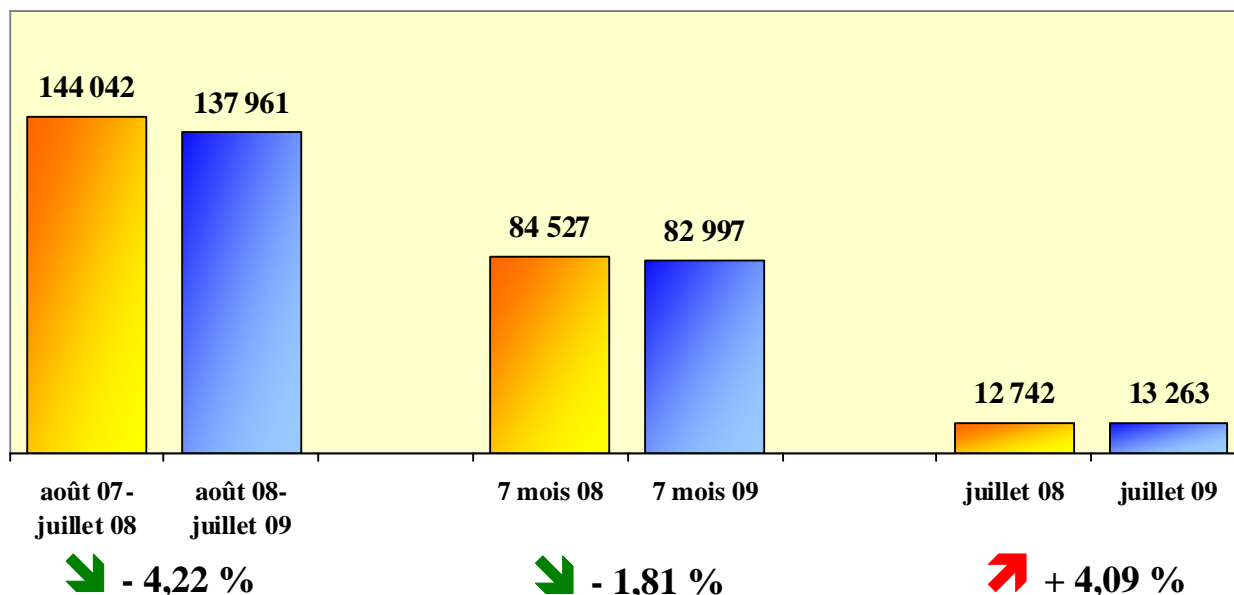
ÉVOLUTION DES DÉLITS DE PROXIMITÉ



① Atteintes aux biens : 137.961 faits contre 144.042 soit un recul de - 4,22 %.

On notera tout particulièrement la baisse des cambriolages (- 9,92 %) et des destructions et dégradations de biens (- 10,56 %).

ÉVOLUTION DES ATTEINTES AUX BIENS



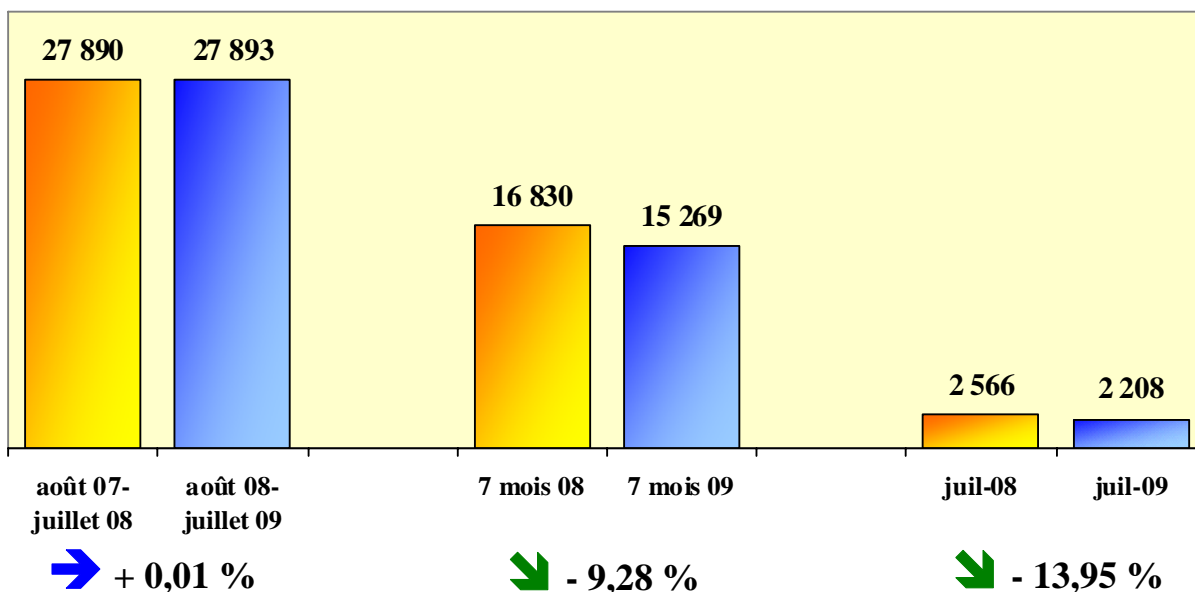
② Escroqueries et infractions économiques et financières (E.I.E.F) :

27.893 faits contre 27.890, les E.I.E.F. restent stables avec + 0,01 %.

Les « escroqueries, faux et contrefaçons » amorcent un recul (- 0,34 %) - leur part représente 91,73 % du total des E.I.E.F. - « la délinquance économique et financière » (+ 4,19 %) et les « délits liés à l'usage des chèques » (+ 1,54 %) augmentent.

Il convient de noter que ces infractions connaissent toutefois une tendance à la baisse depuis le début de l'année 2009.

ÉVOLUTION DES INFRACTIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

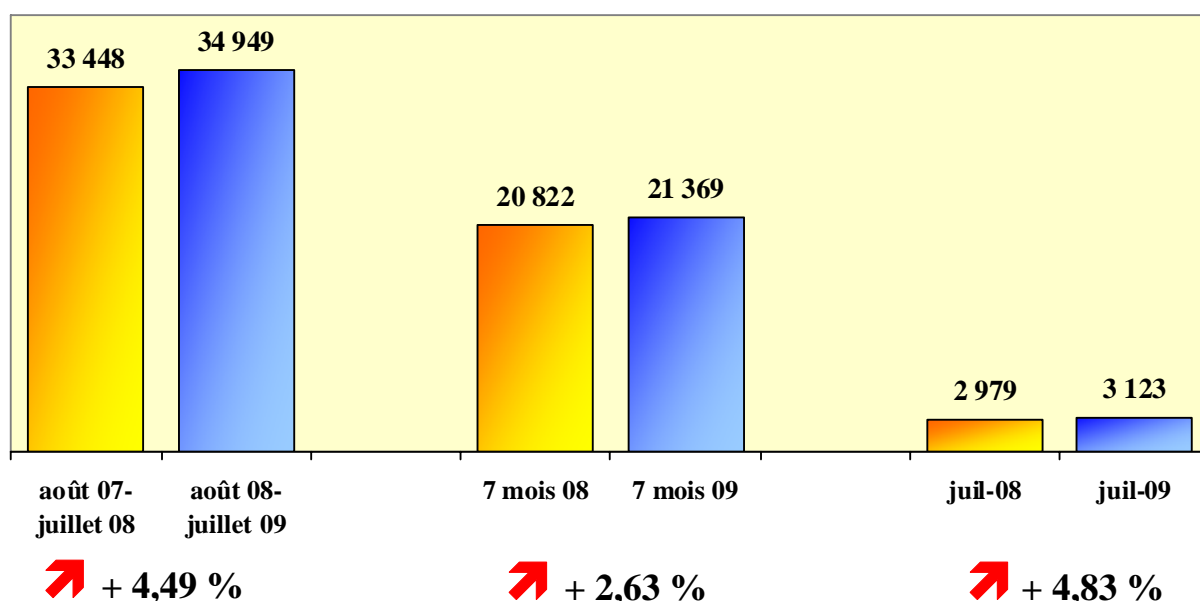


③ Atteintes volontaires à l'intégrité physique :

34.949 faits contre 33.448, soit une augmentation de + 4,49 %.

Cette hausse est principalement liée à l'augmentation des violences physiques non crapuleuses (+ 4,24 %) dont le taux d'élucidation reste toutefois très élevé (82,25 %) et largement supérieur à la moyenne, et des violences physiques crapuleuses (+ 4,32 %).

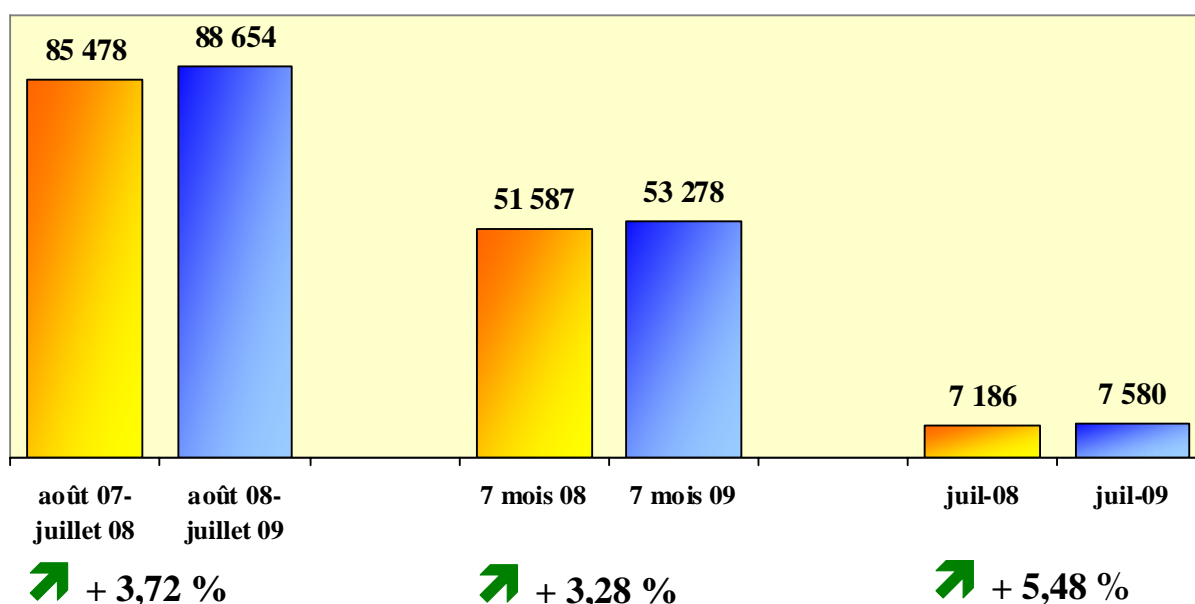
ÉVOLUTION DES ATTEINTES VOLONTAIRES À L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE



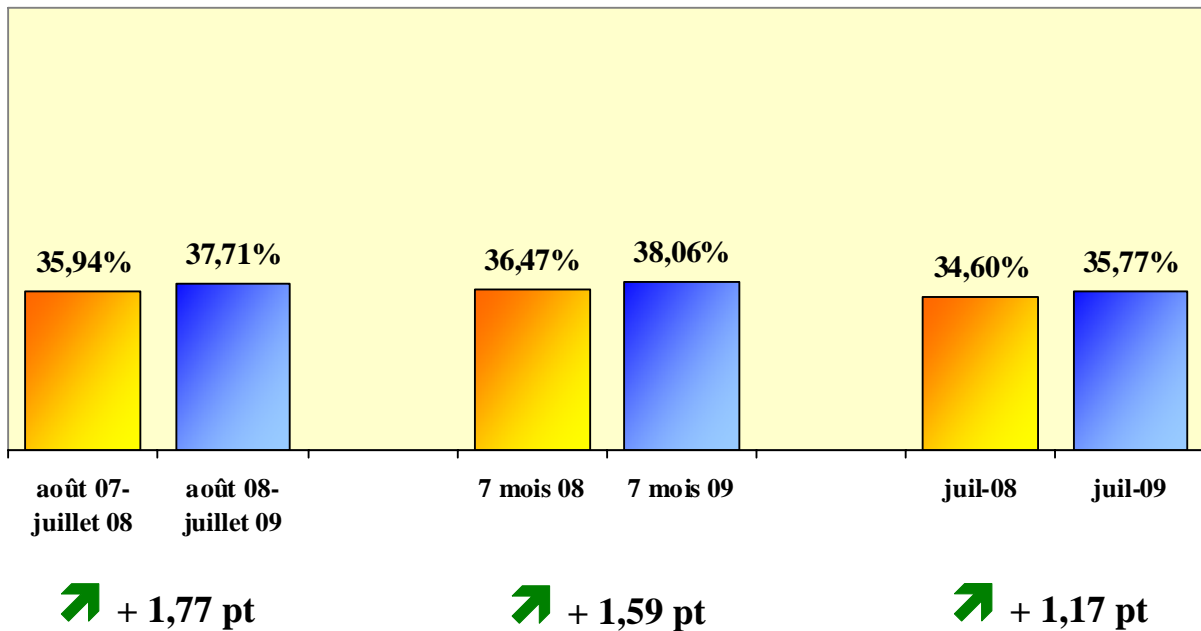
ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DES SERVICES DE POLICE

⇒ *L'activité des services est restée particulièrement soutenue.*

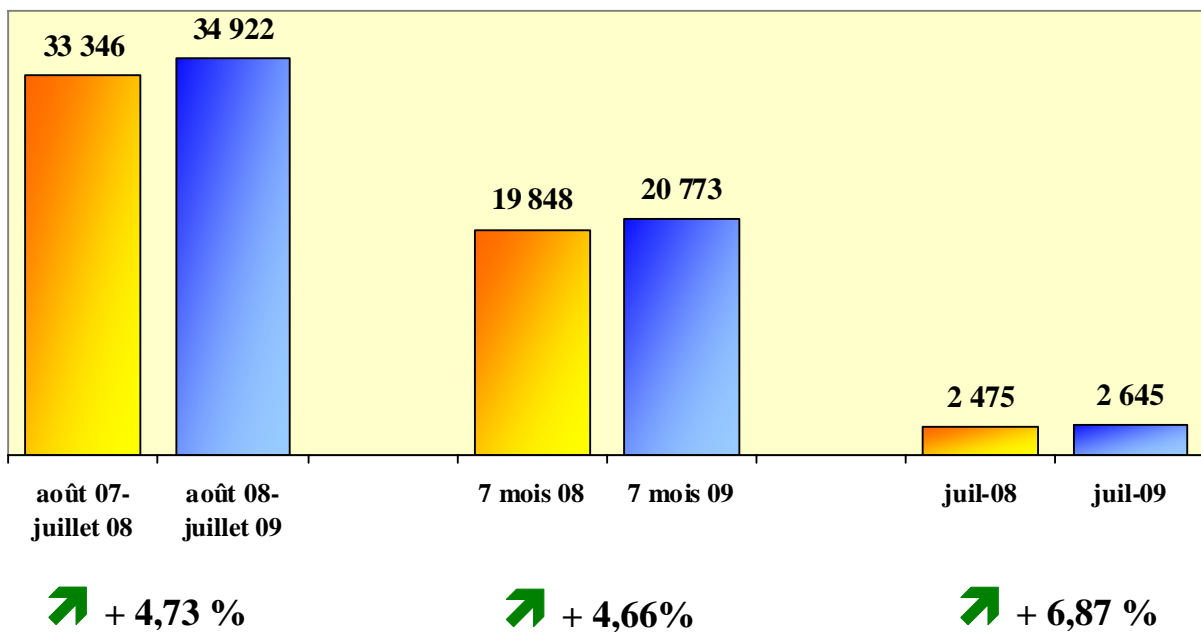
ÉVOLUTION DES FAITS ÉLUCIDÉS



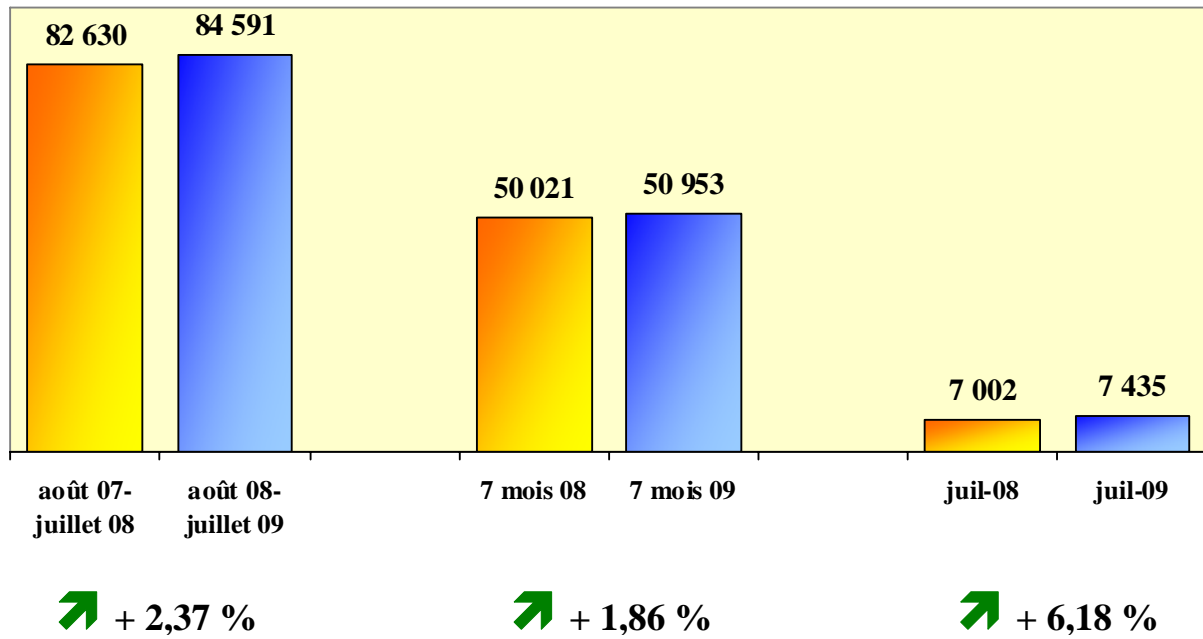
ÉVOLUTION DU TAUX D'ÉLUCIDATION



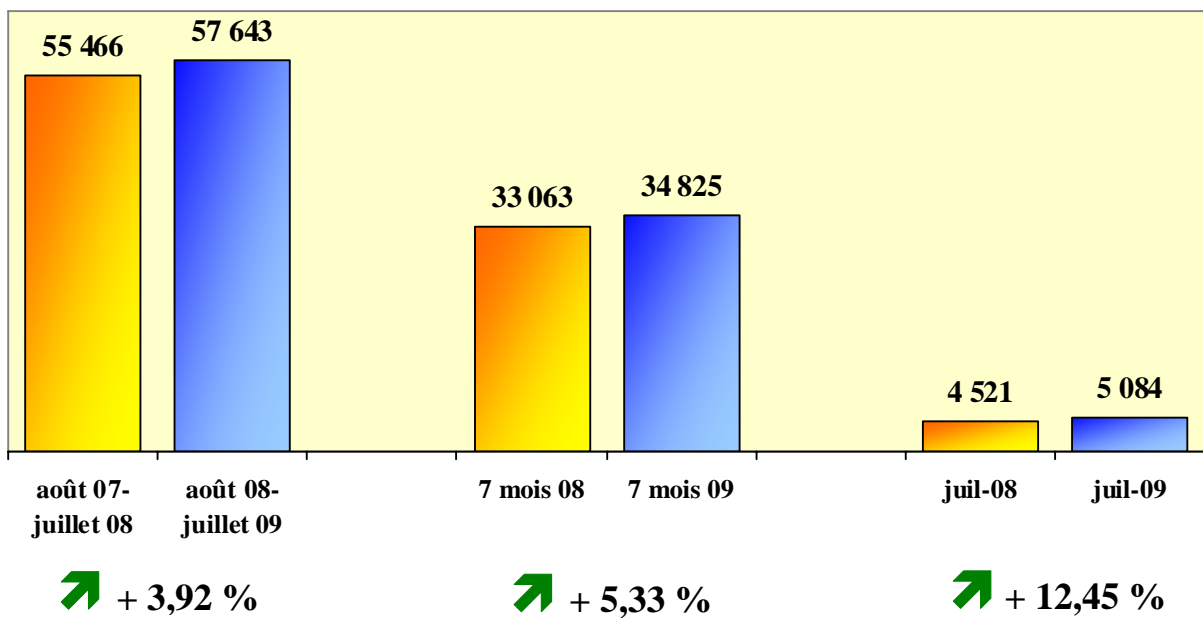
ÉVOLUTION DES INFRACTIONS RÉVÉLÉES PAR L'ACTION DES SERVICES



ÉVOLUTION DES PERSONNES MISES EN CAUSE



ÉVOLUTION DES PERSONNES PLACÉES EN GARDE A VUE



LES AFFAIRES MARQUANTES UTILISANT LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

LA VIDEO-PROTECTION

- **Le 2 juillet 2009**, un homme était extrait de son centre de détention après avoir été identifié sur les images de la vidéo protection de la RATP comme étant l'agresseur sexuel de deux mineures. Le 13 juin 2009, il les avait suivies et les avaient violentées dans l'ascenseur d'un immeuble. En se débattant, l'une des jeunes filles avait été mordue à la main par son agresseur qui réussissait à prendre la fuite. Le 15 juin 2009, il était interpellé suite à des faits similaires perpétrés dans le 20^{ème}. Les enquêteurs retrouvaient sur son téléphone portable près de 60 séquences vidéo, prises de vue faites sous les jupes de femmes. Entendu, il reconnaissait les faits. **L'enquête se poursuit.**
- **Le 2 juillet 2009**, l'un des auteurs de plusieurs vols avec effractions commis dans des hôtels de la région parisienne et de la province était appréhendé après qu'il ait été identifié lors du visionnage de la vidéoprotection de l'un des établissements. Son complice était quand à lui interpellé à son domicile où étaient retrouvés des objets dérobés. A l'issue de leur garde à vue, ils **étaient déférés au Parquet de Paris.**
- **Le 7 juillet 2009**, un individu était arrêté à son domicile et ses trois complices extraits de leurs lieux de détention respectifs, pour **avoir perpétré deux tentatives de vols à main armée** dans des superettes à Paris 15^{ème}. Ils s'étaient, à chaque fois, introduits armés dans les magasins en menaçant les employés afin que leur soient ouverts les coffres. Le personnel avait pu s'enfuir et prévenir les forces de l'ordre provoquant la fuite des malfaiteurs. L'exploitation de la vidéoprotection d'une des enseignes permit leur identification. Entendus, ils ne reconnaissaient que partiellement les faits et, à l'issue de leur garde à vue, étaient **déférés au Parquet de Paris.**

LES EMPREINTES GENETIQUES

- **Le 1^{er} juillet 2009**, un individu était placé en garde à vue pour avoir, dans le 5^{ème} arrondissement de Paris, le 26 mai 1999, agressé et étranglé jusqu'à l'évanouissement une jeune femme avant de la violer. Le 18 juillet 2009, il réitérait les mêmes faits sur une touriste qui sortait d'un établissement de nuit. L'ADN analysé à partir du liquide séminal retrouvé sur les victimes permettait de l'identifier. En dépit de ces preuves, il contestait les faits. A l'issue de sa garde à vue, il **était déféré au Parquet de Paris.**
- **Le 7 juillet 2009**, un individu était interpellé pour **avoir commis un vol à main armée** en compagnie de deux complices à Paris 11^{ème}. Armés, le visage dissimulé, ils avaient pénétré dans le magasin et s'étaient fait remettre la recette sous la menace d'une arme de poing. L'exploitation des traces ADN trouvées sur des effets vestimentaires abandonnés par les malfaiteurs et leur croisement avec le FNAEG permettaient l'identification d'un des auteurs. Entendu, celui-ci niait les faits. A l'issue de sa garde à vue, il était **déféré au Parquet de Paris.**
- **Le 15 juillet 2009**, un homme faisant l'objet d'un contrôle judiciaire était arrêté pour avoir participé à un vol de bijoux dans un hôtel du 16^{ème} arrondissement. C'est l'exploitation de la vidéoprotection de l'établissement et la découverte d'empreintes génétiques sur un blouson oublié sur les lieux du vol qui rendaient possible son identification. Reconnu formellement par l'un des employés de l'hôtel, il persistait à nier les faits reprochés. A l'issue de sa garde à vue, il **était déféré au Parquet de Paris.**